



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/PAK/CIPM/2024
DU 31 JAN 2024 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
RESTAURANT A MBORO

FINANCEMENT : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercices 2024 et suivant.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre du développement du Port Autonome de Kribi et ses dépendances, afin de créer un espace de restauration dans la zone portuaire, le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres pour la construction d'un restaurant à Mboro.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'offres, telles que précisées dans les Cahiers des Clauses Techniques Particuliers (CCTP) des différents corps d'état sont les suivantes :

- Fondations pour restaurant et toilettes
- Elévation rez de chaussée pour restaurant et bloc toilette ;
- Couverture et toiture pour restaurant et bloc toilette ;
- Enduits et revêtements pour restaurant et bloc toilette;
- Menuiserie bois, Aluminium et métalliques pour restaurant et bloc toilette ;
- Electricité courant fort pour restaurant et bloc toilette ;
- Plomberie sanitaire pour restaurant et bloc toilette ;
- Peinture pour restaurant et bloc toilette.

Le détail des prestations à réaliser figure dans le Cahier des Clauses Techniques Particuliers (CCTP).

3. Allotissement

Ce marché n'est pas alloti.

4. Lieu et délai d'exécution des travaux

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage est de douze (12) mois et la période de garantie est de douze (12) mois.



Le lieu d'exécution des travaux est situé à Kribi, et plus précisément dans le périmètre des 15 000 ha du domaine public portuaire affecté au Port Autonome de Kribi

5. Réunion préparatoire à l'établissement des offres et visite du site

La visite du site des travaux aura lieu le 20 FEV 2024 dès 10 heures. Le point de rencontre est fixé au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi, sis dans la ville de Kribi, dès 10 heures. Chaque soumissionnaire mettra à disposition de son équipe le matériel roulant pour le déplacement vers le site des travaux. Chaque soumissionnaire se verra établir une attestation de visite du site par le représentant du Maître d'Ouvrage au terme de la visite sus indiquée.

La réunion préparatoire à l'établissement des offres quant à elle aura lieu le 20 FEV 2024 dès 14 heures à la salle de réunion du bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi, sis dans la ville de Kribi.

Seuls les soumissionnaires s'étant déjà acquittés des frais d'achat du DAO seront admis à participer à l'une ou l'autre des articulations.

6. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-dix-neuf millions cent un mil quatre cent neuf (99 101 409) FCFA TTC.

7. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans l'exécution des travaux de génie civil.

8. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **BUDGET PAK** exercices **2024** et suivant sur la ligne d'imputation budgétaire :

*Tâche 5104003 «Réalisation des travaux de construction du restaurant de Mboro»,
ligne 5104003-231300 «Bâtiments administratifs et commerciaux »*

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et de montant **1 950 000 frs CFA**.



10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, au Rez de Chaussée de l'Immeuble R+2, Tel : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, email : contact@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) FCFA dans le compte spécial CAS- ARMP No. 33598860001 94 de l'Agence de Régulation des Marchés publics (ARMP) ouvert à cet effet dans les agences BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres à la Division des Marchés.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels doivent être déposée à la Division des Marchés, au plus tard le 05 MARS 2024 à 12 heures pile, heure locale, et revêtue de la mention suivante .

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/PAK/CIPM/2024 DU POUR LA CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT A MBORO. 31 JAN 2024

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

13. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.



14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu 05 MARS 2024 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise à l'Immeuble R+2 à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

- 1) **Nombre d'exemplaires des offres insuffisant (moins de 07 offres)**
- 2) **Offre administrative**
 - Absence d'une pièce administrative ;
 - Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- 3) **Dossier technique**
 - Absence d'une capacité financière délivrée par une institution financière ou une banque agréée par le Ministère en charge des Finances du Cameroun supérieure au tiers (1/3) du budget prévisionnel du marché ;
 - Non-respect de 4 critères essentiels sur 5 ;
 - Absence d'une attestation de visite de site signée par les services du Maître d'Ouvrage ;
 - Non-acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales ou Charte d'Intégrité non-paraphés à chaque page, non- signés, non-cachetés et non- datés du soumissionnaire à la dernière page) ;
 - Fausse déclaration ou pièce falsifiée.
- 4) **Dossier financier**
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'un sous-détail des prix unitaires.



B. Critères essentiels

N° d'ordre	CRITERES D'EVALUATION	APPRECIATIONS	
		Oui	Non
1	Situation financière du soumissionnaire		
2	Expérience du soumissionnaire		
3	Qualification et expérience du personnel d'encadrement		
4	Moyens logistiques et matériel		
5	Méthodologie d'exécution (organisation, planning et délai)		

16. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères essentiels et éliminatoires et présentant l'offre évaluée la moins disante.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez-de-chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 222 46 21 00, fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Kribi, le 31 JAN 2024

**LE DIRECTEUR GENERAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI
MAITRE D'OUVRAGE**

Ampliations:

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- P/CIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom